

Aux côtés du peuple palestinien dans les Alpes-Maritimes comme partout dans le monde !

Après les crimes épouvantables perpétrés par le Hamas le 7 octobre, le gouvernement israélien et Tsahal s'engagent dans une opération militaire d'une ampleur inégalée qui a déjà fait plus de 7 000 morts et 20 000 blessés. Dans le monde, des voix s'élèvent pour mettre fin à ce nouveau massacre d'une population civile. Cette spirale de la vengeance sans fin, c'est le peuple palestinien qui la subit au quotidien. C'est la cinquième guerre en 20 ans...

Il y a urgence à trouver les voies d'une solution politique. Il y a urgence, dans les Alpes-Maritimes aussi, à laisser s'exprimer pacifiquement la solidarité à toutes les victimes et à demander l'arrêt des bombardements.

Nous protestons contre le traitement totalement déséquilibré entre le soutien aux victimes israéliennes et celui aux victimes palestiniennes. Pour nous, il n'y a pas deux poids deux mesures. Chaque victime est une victime de trop et toutes ont droit à notre considération et à notre soutien. Nous dénonçons le déni total de démocratie avec l'interdiction de manifester à Nice, alors qu'on manifeste partout dans le monde contre le massacre de la population gazaouie.

Le Collectif pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens réaffirme huit exigences :

- toutes les populations civiles palestiniennes comme israéliennes doivent faire l'objet d'une égale considération ;
- l'extension des colonies par Israël doit laisser la place à une décolonisation des territoires palestiniens occupés ;
- les résolutions de l'ONU doivent être mises en application et le droit international respecté ;
- un cessez-le-feu à Gaza doit être imposé par l'ONU ainsi que la levée du blocus et un embargo sur les armes, avec une force d'interposition internationale sous le contrôle de l'ONU pour protéger les populations civiles et acheminer l'aide humanitaire ;
- la libération des otages israéliens et la libération des prisonniers politiques palestiniens ;
- tous les criminels de guerre doivent être déferés à la justice internationale ;
- le droit à l'autodétermination du peuple palestinien et le droit à la création d'un État palestinien aux côtés d'Israël dans les frontières de 1967, reconnues par la communauté internationale, doivent être appliqués au plus vite ;
- le droit de manifester à Nice doit être rétabli, et la répression ainsi que la criminalisation des manifestations doivent cesser.

*L'AFPS 06 et le MRAP 06
pour le Collectif pour une Paix Juste et Durable
entre Palestiniens et Israéliens*

Avec le soutien de : Alternative Communiste 06, Attac 06, la CGT Educ'Action 06, Ensemble! 06, le Comité Antifasciste 06, la FCPE 06, la France Insoumise 06, la Gauche Écosocialiste 06, la FSU 06, la Libre Pensée 06, la NUPES SciencePo Menton, le NPA 06, le POI 06, la República Federala Occitana, la República de Nissa, ViVA! Rassemblement citoyen